

**Co-opérative Régionale de
Nipissing-Sudbury Limited**

**Rapport de l'auditeur indépendant
et états financiers**

30 septembre 2017

Rapport de l'auditeur indépendant

Aux membres de la Co-opérative Régionale de Nipissing-Sudbury Limited

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de la Co-opérative Régionale de Nipissing-Sudbury Limited, qui comprennent le bilan au 30 septembre 2017 et les états des résultats, des bénéfices non répartis et réserve générale et des flux de trésorerie pour l'exercice clos le 30 septembre 2017, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les entreprises à capital fermé, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifiions et réalisions l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en oeuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de la co-opérative portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la co-opérative. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Rapport de l'auditeur indépendant (suite)

Opinion

À notre avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Co-opérative Régionale de Nipissing-Sudbury Limited au 30 septembre 2017 ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos le 30 septembre 2017 conformément aux normes comptables canadiennes pour les entreprises à capital fermé.

Sturgeon Falls, Ontario
Le 1 décembre 2017

Collins Barrow SNT S.R.L.
COMPTABLES PROFESSIONNELS AGRÉÉS,
EXPERTS-COMPTABLES AUTORISÉS

Co-opérative Régionale de Nipissing-Sudbury Limited

États financiers 30 septembre 2017

Bilan	1
État des bénéfices non répartis et réserve générale	2
État des résultats	3
État des flux de trésorerie	4
Notes complémentaires	5-16

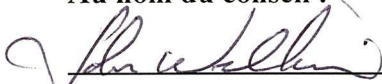
Co-opérative Régionale de Nipissing-Sudbury Limited

Bilan

Au 30 septembre 2017

	<u>2017</u>	<u>2016</u>
Actif		
Actif à court terme		
Comptes à recevoir (note 4)	5 794 697 \$	4 679 371 \$
Impôts sur le revenu à recevoir	-	213 407
Stocks (note 5)	4 649 618	5 557 813
Dépenses payées d'avance	343 503	287 860
Placements à court terme (note 6)	-	105 144
	<u>10 787 818</u>	<u>10 843 595</u>
Placements à long terme (note 6)	2 044 658	1 904 315
Immobilisations corporelles (note 7)	10 001 222	9 382 982
Actifs incorporels (note 8)	<u>246 875</u>	<u>384 375</u>
	<u>23 080 573 \$</u>	<u>22 515 267 \$</u>
Passif		
Passif à court terme		
Endettement bancaire (note 3)	1 728 763 \$	2 204 749 \$
Comptes à payer et frais courus (note 9)	5 497 343	4 921 389
Impôts sur le revenu à payer	19 688	-
Dette à long terme exigible à court terme	<u>196 626</u>	<u>177 543</u>
	7 442 420	7 303 681
Dette à long terme (note 10)	3 763 512	3 947 456
Impôts futurs	<u>119 171</u>	<u>57 171</u>
	<u>11 325 103</u>	<u>11 308 308</u>
Participation des membres		
Passif aux membres		
Capital-actions (note 11)	<u>6 192 410</u>	<u>5 863 850</u>
Avoir des membres		
Réserve générale	5 000 000	5 000 000
Surplus d'apports	65 938	65 675
Bénéfices non répartis	<u>497 122</u>	<u>277 434</u>
	<u>5 563 060</u>	<u>5 343 109</u>
	<u>23 080 573 \$</u>	<u>22 515 267 \$</u>
Éventualités (note 12)		
Engagements (note 13)		

Au nom du conseil :

 administrateur

 administrateur

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Co-opérative Régionale de Nipissing-Sudbury Limited
État des bénéfices non répartis et réserve générale
Pour l'exercice terminé le 30 septembre 2017

Bénéfices non répartis

	<u>2017</u>	<u>2016</u>
Solde au début de l'exercice	277 434 \$	175 062 \$
Bénéfice net	<u>219 688</u>	<u>102 372</u>
Solde à la fin de l'exercice	<u><u>497 122</u></u> \$	<u><u>277 434</u></u> \$

Réserve générale

	<u>2017</u>	<u>2016</u>
Solde au début et à la fin de l'exercice	<u><u>5 000 000</u></u> \$	<u><u>5 000 000</u></u> \$

Co-opérative Régionale de Nipissing-Sudbury Limited

État des résultats

Pour l'exercice terminé le 30 septembre 2017

	<u>2017</u>	<u>2016</u>
Revenus		
Ventes de produits	77 037 263 \$	67 132 550 \$
Coût des ventes	<u>67 532 517</u>	<u>58 201 150</u>
Marge brute	9 504 746	8 931 400
Ventes de services	609 263	592 858
Gain sur vente d'équipement	-	13 240
Autres (note 14)	<u>285 506</u>	<u>246 988</u>
	<u>10 399 515</u>	<u>9 784 486</u>
Dépenses		
Amortissement	1 331 369	1 211 616
Assurances	288 985	258 137
Bureau et divers	26 482	35 782
Eau, chauffage et électricité	397 027	407 979
Fonctionnement et entretien des véhicules	878 489	815 010
Fournitures	57 874	60 807
Honoraires et dépenses des administrateurs	63 392	46 557
Honoraires professionnels	53 196	45 979
Impôts fonciers	98 466	92 692
Intérêts et frais de banque	270 419	234 885
Intérêts sur la dette à long terme	161 481	157 943
Location d'immeubles	60 555	45 519
Mauvaises créances et frais de perception	64 957	74 322
Perte sur vente d'équipement	5 578	-
Publicité	90 417	80 956
Réparations et entretien	757 403	605 545
Salaires et avantages sociaux	4 891 907	4 865 171
Téléphone	61 266	66 022
Timbres et papeterie	56 754	74 107
Traitement des données	134 578	134 148
Voyages et délégations	<u>81 213</u>	<u>73 746</u>
	<u>9 831 808</u>	<u>9 386 923</u>
Bénéfice avant impôts sur le revenu et dividendes sur actions privilégiées	<u>567 707</u>	<u>397 563</u>
Impôts sur le revenu		
Exigibles	86 694	76 843
Futurs	<u>62 000</u>	<u>28 000</u>
	<u>148 694</u>	<u>104 843</u>
Bénéfice avant dividendes sur actions privilégiées	419 013	292 720
Dividendes sur actions privilégiées	<u>199 325</u>	<u>190 348</u>
Bénéfice net	<u><u>219 688</u></u> \$	<u><u>102 372</u></u> \$

Co-opérative Régionale de Nipissing-Sudbury Limited

État des flux de trésorerie

Pour l'exercice terminé le 30 septembre 2017

	<u>2017</u>	<u>2016</u>
Trésorerie et équivalents de trésorerie provenant des (absorbée par des)		
Activités d'exploitation		
Rentrées de fonds - clients	76 498 713 \$	67 411 992 \$
Sorties de fonds - fournisseurs et membres du personnel	(74 097 680)	(66 108 469)
Intérêts reçus	253 036	211 428
Intérêts payés	(431 900)	(392 828)
Impôts sur le revenu reçus (payés)	146 401	(258 683)
Dividendes payés	(190 348)	(149 593)
	<u>2 178 222</u>	<u>713 847</u>
Activités d'investissement		
Augmentation des placements	(35 199)	(186 042)
Acquisition d'immobilisations corporelles	(1 842 159)	(1 703 027)
Produits de vente d'immobilisations corporelles	11 160	35 549
	<u>(1 866 198)</u>	<u>(1 853 520)</u>
Activités de financement		
Diminution de l'endettement bancaire	(475 986)	(95 551)
Remboursement de la dette à long terme	(164 861)	(137 501)
Augmentation de la dette à long terme	-	1 035 027
Émission d'actions		
- ordinaires	7 070	12 520
- privilégiées de catégorie A	736 900	536 500
Rachat d'actions		
- ordinaires	(28 370)	(44 270)
- privilégiées de catégorie A	(387 040)	(169 440)
Augmentation du surplus d'apports	263	2 388
	<u>(312 024)</u>	<u>1 139 673</u>
Augmentation de la trésorerie et équivalents de trésorerie	-	-
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de l'exercice	<u>-</u>	<u>-</u>
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de l'exercice	<u>-</u> \$	<u>-</u> \$

Co-opérative Régionale de Nipissing-Sudbury Limited

Notes complémentaires

30 septembre 2017

1. Nature des activités

La Co-opérative Régionale de Nipissing-Sudbury Limited (la co-opérative), constituée en vertu de la Loi sur les sociétés coopératives de la province de l'Ontario, vend de l'épicerie, de la quincaillerie, des produits agricoles et pétroliers, et offre des services de traitement et promotion de grains.

2. Principales méthodes comptables

Base de préparation

Ces états financiers ont été préparés conformément aux normes comptables canadiennes pour les entreprises à capital fermé et comprennent les principales méthodes comptables suivantes:

Constatation des revenus

Les revenus des ventes de produits sont généralement constatés lorsque les produits sont livrés aux, ou ramassés par les clients. Les revenus des ventes de services sont constatés lorsque les services aux clients sont effectués.

Les revenus d'intérêts et les revenus de loyers sont constatés au moment où ils sont réalisés.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de la co-opérative consiste à présenter dans la trésorerie et équivalents de trésorerie les soldes bancaires incluant les découverts bancaires dont les soldes fluctuent souvent entre le positif et le négatif et les dépôts à terme dont l'échéance n'excède pas trois mois à partir de la date d'acquisition. De plus, les dépôts à terme que la co-opérative ne peut utiliser pour les opérations courantes, parce qu'ils sont affectés à des garanties, ne sont pas inclus dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie.

Stocks

Les stocks sont évalués au moindre du coût et de la valeur de réalisation nette. Le prix coûtant a été déterminé selon les méthodes suivantes :

- la méthode de stock au prix de détail et la méthode du coût moyen pour la quincaillerie ;
- la méthode de stock au prix de détail pour l'épicerie ;
- la méthode du coût moyen pour la moulée et l'engrais chimique ;
- la méthode de l'épuisement successif pour le pétrole, l'huile, le propane et le grain.

Co-opérative Régionale de Nipissing-Sudbury Limited

Notes complémentaires

30 septembre 2017

2. Principales conventions comptables (suite)

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût moins l'amortissement cumulé. La co-opérative calcule l'amortissement selon la méthode du solde décroissant à des taux qui amortissent le coût des immobilisations corporelles sur leur durée de vie estimative. Les taux d'amortissement annuels sont comme suit:

Pavé	4 %
Immeubles	5 % et 10 %
Silos	10 %
Ameublement et équipement	20 % et 25 %
Réservoirs et équipement complémentaire	10% et 20 %
Camions et accessoires	30 %

Actifs incorporels

Les actifs incorporels se composent de listes de clients qui furent acquises lors de regroupements d'entreprises et ils furent initialement comptabilisés à la juste valeur fondée sur la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs attendus. Les listes de clients sont comptabilisées au coût moins l'amortissement cumulé, qui est calculé selon la méthode de l'amortissement linéaire et d'après leur durée de vie utile estimative de 10 ans. Les listes de clients sont soumises à un test de dépréciation lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que la valeur comptable n'est pas recouvrable.

Instruments financiers

Évaluation des instruments financiers

La co-opérative évalue initialement ses actifs financiers et ses passifs financiers à la juste valeur.

La co-opérative évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et ses passifs financiers au coût après amortissement.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement se composent de la trésorerie et équivalents de trésorerie, des comptes à recevoir et des placements.

Les passifs financiers évalués au coût après amortissement se composent de l'endettement bancaire, des comptes à payer et frais courus, de la dette à long terme et du capital-actions.

Co-opérative Régionale de Nipissing-Sudbury Limited

Notes complémentaires

30 septembre 2017

2. Principales conventions comptables (suite)

Instruments financiers (suite)

Dépréciation

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement sont soumis à un test de dépréciation s'il existe des indications possibles de perte de valeur. Lorsqu'il y a un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs de l'actif financier ou du groupe d'actif, une réduction est comptabilisée aux résultats. Le montant de réduction de valeur représente la différence entre la valeur comptable et le plus élevé de:

- ◆ la valeur actualisée des flux de trésorerie attendus de l'actif ou du groupe d'actifs;
- ◆ le prix qui pourrait être obtenu de la vente de l'actif ou du groupe d'actif; et
- ◆ la valeur de réalisation de tout bien affecté en garantie du remboursement de l'actif ou du groupe d'actif, net de l'ensemble des coûts nécessaires à l'exercice de la garantie.

La réduction déjà comptabilisée peut faire l'objet d'une reprise de valeur dans la mesure de l'amélioration, sans être supérieure à ce qu'elle aurait été à la date de reprise si la réduction n'avait jamais été comptabilisée. Cette reprise est comptabilisée aux résultats.

Impôts futurs

La co-opérative a choisi de comptabiliser les impôts sur les bénéfices en utilisant la méthode des impôts futurs. Selon cette méthode, les actifs et les passifs d'impôts futurs sont déterminés en fonction de l'écart entre la valeur comptable et la valeur fiscale des actifs et des passifs, en appliquant, à la date des états financiers, les taux d'imposition et les lois fiscales en vigueur ou pratiquement en vigueur pour les exercices au cours desquels les écarts temporaires devraient se résorber.

Comptes libellés en monnaie étrangère

Les actifs et les passifs monétaires libellés en monnaie étrangère sont convertis en dollars canadiens au taux de change en vigueur à la date du bilan. Les actifs et les passifs non monétaires libellés en monnaie étrangère sont convertis en dollars canadiens au taux de change en vigueur à la date de l'opération. Les produits et les dépenses sont convertis au taux de change en vigueur au moment de l'opération. Les gains ou pertes de change sont inclus dans le résultat net de l'exercice.

Co-opérative Régionale de Nipissing-Sudbury Limited

Notes complémentaires

30 septembre 2017

2. Principales conventions comptables (suite)

Utilisation des estimations

Afin de préparer les états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les entreprises à capital fermé, la direction doit utiliser des estimations et des hypothèses qui pourraient affecter certains montants et notes complémentaires présentés dans les états financiers. Les estimations comptables les plus délicates sont les suivantes: les comptes à recevoir et la provision pour créances douteuses liée, la durée de vie utile des immobilisations corporelles et l'amortissement lié, les actifs incorporels, les comptes à payer et frais courus et les impôts futurs. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations. Les estimations sont basées sur la connaissance de la direction des actualités et des actions que la co-opérative pourra entreprendre dans le futur.

3. Trésorerie et équivalents de trésorerie (Endettement bancaire)

	<u>2017</u>	<u>2016</u>
Encaisse	248 858 \$	183 317 \$
Chèques et dépôts en circulation	(904 779)	(747 898)
Marge de crédit		
-Operations (i)	(401 925)	(1 301 211)
-Investissement (ii)	<u>(670 917)</u>	<u>(338 957)</u>
	<u><u>(1 728 763) \$</u></u>	<u><u>(2 204 749) \$</u></u>

(i) La co-opérative dispose d'une marge de crédit de 4 000 000 \$ (2016 - 4 000 000 \$) avec intérêt au taux préférentiel de la banque majoré de 0,25 % et qui est garantie par une débenture sur les actifs de la co-opérative.

(ii) La co-opérative dispose d'une marge de crédit à l'investissement; un crédit rotatif préautorisé de 1 200 000 \$, pour le financement d'achats de camions et accessoires actuels et futurs. Le montant avancé est remboursable par versements mensuels de 18 956 \$, incluant les intérêts calculés au taux préférentiel de la banque majoré de 0,25 %, et est garanti par une débenture sur les actifs de la co-opérative. La co-opérative utilise 163 000 \$ du montant autorisé de cette marge de crédit pour une lettre de crédit émise à La Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec afin de pouvoir opérer dans la province de Québec.

Co-opérative Régionale de Nipissing-Sudbury Limited

Notes complémentaires

30 septembre 2017

4. Comptes à recevoir

	<u>2017</u>	<u>2016</u>
Comptes clients	5 160 025 \$	4 473 106 \$
Autres créances	698 143	259 841
Provision pour créances douteuses	<u>(63 471)</u>	<u>(53 576)</u>
	<u>5 794 697 \$</u>	<u>4 679 371 \$</u>

5. Stocks

	<u>2017</u>	<u>2016</u>
Quincaillerie	952 016 \$	1 030 602 \$
Épicerie	477 734	419 430
Moulée et engrais chimique	945 985	1 037 091
Produits pétroliers	678 834	536 526
Grain	<u>1 595 049</u>	<u>2 534 164</u>
	<u>4 649 618 \$</u>	<u>5 557 813 \$</u>

6. Placements

	<u>2017</u>	<u>2016</u>
Court Terme		
Dépôt à terme, intérêts calculés à 1,10 %, encaissé le 8 juin 2017 et donné en garantie pour des garanties de prêts (note 12)	<u>- \$</u>	<u>105 144 \$</u>
Long Terme		
Actions, au coût - Growmark Inc.	1 929 030 \$	1 895 125 \$
- Caisses populaires	9 178	9 190
Dépôt à terme, intérêts calculés à 1,55 %, encaissable le 8 juin 2019 et donné en garantie pour des garanties de prêts (note 12)	<u>106 450</u>	<u>-</u>
	<u>2 044 658 \$</u>	<u>1 904 315 \$</u>

Co-opérative Régionale de Nipissing-Sudbury Limited

Notes complémentaires

30 septembre 2017

7. Immobilisations corporelles

	2017			2016
	Coût	Amortissement cumulé	Net	Net
Terrain	489 694 \$	- \$	489 694 \$	489 694 \$
Pavé	209 698	71 050	138 648	144 425
Immeubles	3 556 084	1 966 017	1 590 067	1 616 246
Silos	5 743 728	3 039 521	2 704 207	3 000 460
Ameublement et équipement	3 614 411	2 346 312	1 268 099	807 085
Réservoirs et équipement complémentaire	5 064 076	2 120 389	2 943 687	2 557 873
Camions et accessoires	<u>2 911 746</u>	<u>2 044 926</u>	<u>866 820</u>	<u>767 199</u>
	<u>21 589 437 \$</u>	<u>11 588 215 \$</u>	<u>10 001 222 \$</u>	<u>9 382 982 \$</u>

Au cours de l'année, des immobilisations corporelles furent acquises pour un coût de 1 842 159 \$ (2016 - 1 703 027 \$) et furent financé par la trésorerie, la dette à long terme et la marge de crédit.

8. Actifs incorporels

	2017			2016
	Coût	Amortissement cumulé	Net	Net
Listes de clients	<u>1 332 500 \$</u>	<u>1 085 625 \$</u>	<u>246 875 \$</u>	<u>384 375 \$</u>

9. Comptes à payer et frais courus

	2017	2016
Comptes fournisseurs	4 341 520 \$	3 721 462 \$
Participation des membres et ristournes à payer	358 699	367 379
Compte de frais pour services de santé	10 000	168 065
Remises gouvernementales à payer	126 755	110 868
Frais courus	<u>660 369</u>	<u>553 615</u>
	<u>5 497 343 \$</u>	<u>4 921 389 \$</u>

Co-opérative Régionale de Nipissing-Sudbury Limited

Notes complémentaires

30 septembre 2017

10. Dette à long terme

	<u>2017</u>	<u>2016</u>
Billet à payer, remboursable jusqu'au 30 octobre 2020 par versements mensuels de 23 508 \$, incluant les intérêts calculés au taux fixe de 3,65 %, garanti par une débenture sur les actifs de la co-opérative	3 743 179 \$	3 873 751 \$
Billet à payer (SGFPNO), remboursable jusqu'au 1 mai 2023 par versements mensuels de 3 480 \$, incluant les intérêts calculés au taux fixe de 3,10 %, garanti par une débenture sur les actifs de la co-opérative	216 959	251 248
Billets à payer remboursés et renouvelés au courant de l'année	<u>-</u>	<u>-</u>
	3 960 138	4 124 999
Versements exigibles à court terme	<u>196 626</u>	<u>177 543</u>
	<u>3 763 512</u> \$	<u>3 947 456</u> \$

Les versements à effectuer sur la dette à long terme au cours des cinq prochains exercices sont comme suit :

2018	196 626 \$
2019	190 563
2020	197 428
2021	3 307 768
2022	40 232
Par la suite	<u>27 521</u>
	<u>3 960 138</u> \$

Co-opérative Régionale de Nipissing-Sudbury Limited

Notes complémentaires

30 septembre 2017

11. Capital-actions

Autorisé

1 000 000 actions ordinaires rachetables à la valeur de 10 \$ chacune

100 000 actions privilégiées de catégorie A, non cumulatives, rachetables à la valeur de 100 \$ chacune, portant un taux de dividende annuel de 6 %

	Nombres d'actions	
	<u>2017</u>	<u>2016</u>
Émis		
Actions ordinaires		
Solde au début de l'exercice	264 771	232 769
Actions émises - ristournes	-	35 177
Actions émises	<u>707</u>	<u>1 252</u>
	265 478	269 198
Actions rachetées	<u>2 837</u>	<u>4 427</u>
Solde à la fin de l'exercice	<u><u>262 641</u></u>	<u><u>264 771</u></u>
 Actions privilégiées de catégorie A		
Solde au début de l'exercice	32 161,4	28 490,8
Actions émises	<u>7 369,0</u>	<u>5 365,0</u>
	39 530,4	33 855,8
Actions rachetées	<u>3 870,4</u>	<u>1 694,4</u>
Solde à la fin de l'exercice	<u><u>35 660,0</u></u>	<u><u>32 161,4</u></u>

Les actions ordinaires et les actions privilégiées de catégorie A rencontrent la définition de passifs financiers, en accord avec les normes comptables canadiennes pour les entreprises à capital fermé, étant donné que la co-opérative doit racheter les actions d'un membre lors du décès ou le retrait d'un membre de la co-opérative.

Sous réserve de la Loi sur les sociétés coopératives, les actions privilégiées de catégorie A ont une option de rachat, après cinq ans de la date d'émission, au gré des membres, remboursable en cinq versements annuels.

Co-opérative Régionale de Nipissing-Sudbury Limited

Notes complémentaires

30 septembre 2017

12. Éventualités

Prêt non remboursable sous conditions et contribution conditionnelle

Durant l'exercice terminé le 30 septembre 2013, la co-opérative a signé deux billets à ordre pour des prêts non remboursables sous conditions avec Sobeys Ontario, une division de Sobeys Capital Incorporated, pour un montant total de 24 500 \$ pour l'achat d'équipement. Le montant a été crédité directement au compte d'équipement. L'entente stipule que la co-opérative devra se conformer à certaines conditions spécifiques pour cinq ans, et dans l'éventualité du contraire, la totalité ou une portion du montant des prêts deviendraient remboursable.

Durant l'exercice terminé le 30 septembre 2016, la co-opérative a signé un contrat de prêt contribution conditionnelle avec la Société de gestion du Fonds du Patrimoine du Nord de l'Ontario (SGFPNO) pour un montant total de 112 500 \$ pour l'achat d'équipement. Le montant a été crédité directement au compte d'équipement. L'entente stipule que la co-opérative devra se conformer à certaines conditions spécifiques jusqu'à la fin de la période de remboursement du billet à payer (SGFPNO) (note 10), et dans l'éventualité du contraire, la totalité ou une portion de la contribution deviendrait.

Il n'est présentement pas possible de préciser le montant payable, s'il y a lieu, qui pourrait être remboursable vis-à-vis ces ententes. S'il y avait obligation de remboursement, le montant qui en résulterait serait comptabilisé directement au compte d'équipement de l'exercice alors en cours.

Garanties de prêts

La co-opérative a un passif éventuel vis-à-vis des marges de crédit saisonnières autorisées, pour certains clients de la co-opérative, par l'entremise d'une entente entre la co-opérative et la Banque de la Nouvelle-Écosse. La co-opérative garantit un pourcentage, qui pourrait s'élever jusqu'à 100 %, du montant autorisé sur ces marges de crédit approuvées. Le montant maximal de l'éventualité au 30 septembre 2017 s'élève à 234 612 \$ (2016 - 224 343 \$). S'il y avait obligation de remboursement vis-à-vis ces garanties, le montant qui en résulterait serait comptabilisé dans les dépenses d'opérations de l'exercice alors en cours. Pour satisfaire aux exigences de l'entente avec la Banque de la Nouvelle-Écosse, la co-opérative a donné en garantie le dépôt à terme identifié à la note 6.

13. Engagements

Contrats de location et de service

Selon les termes de contrats de location pour équipements, immeubles loués et contrats de services avec échéance entre le 27 octobre 2017 et le 19 septembre 2023, la co-opérative s'est engagée d'effectuer des versements minimums, pour un total de 773 398 \$, comme suit :

2018	169 710 \$
2019	170 317
2020	163 881
2021	122 593
2022	79 600
Par la suite	<u>67 297</u>
	<u><u>773 398</u></u> \$

Co-opérative Régionale de Nipissing-Sudbury Limited

Notes complémentaires

30 septembre 2017

14. Autres revenus

	<u>2017</u>	<u>2016</u>
Intérêts	253 036 \$	211 428 \$
Loyers	<u>32 470</u>	<u>35 560</u>
	<u>285 506 \$</u>	<u>246 988 \$</u>

15. Régime de retraite

La co-opérative a un régime de retraite à cotisations définies. Les cotisations versées au régime au cours de l'année s'élèvent à 179 538 \$ (2016 - 177 530 \$). Aucun changement significatif au régime de retraite n'est survenu au cours de l'année.

16. Renseignements statutaires

	<u>2017</u>	<u>2016</u>
Affaires transigées avec les clients qui n'étaient pas membres de la co-opérative	38%	39%

17. Partenariats

La co-opérative a signé trois ententes séparées de partenariats avec UPI Inc., qui ont entré en vigueur le 27 août 2003, 27 juin 2011 et 1 décembre 2015. Les buts de ces partenariats sont de gérer et de développer un commerce de distribution de produits pétroliers en vrac. Ces ententes stipulent que la co-opérative et UPI Inc. détiendront chacun un intérêt de 50 % dans les partenariats et que la co-opérative sera chargée de la gestion, ce qui inclut la gestion de certains actifs fournis par UPI Inc. et certains actifs fournis par la co-opérative. Autres que des réservoirs d'une valeur comptable nette de 689 109 \$ qui sont sous contrôle conjoint; les actifs fournis par la co-opérative demeurent la propriété de la co-opérative et les actifs fournis par UPI Inc. demeurent la propriété d'UPI Inc.

La co-opérative consolide proportionnellement sa quote-part des revenus et des dépenses. Un sommaire de la quote-part de la co-opérative des activités d'exploitation de ces coentreprises est présenté ci-dessous :

	<u>2017</u>	<u>2016</u>
Ventes	7 166 970 \$	6 070 117 \$
Coût des ventes	<u>6 217 903</u>	<u>5 270 853</u>
Marge brute	949 067	799 264
Dépenses	<u>1 087 913</u>	<u>818 942</u>
Bénéfice (Perte) avant impôts sur le revenu	<u>(138 846) \$</u>	<u>(19 678) \$</u>

Co-opérative Régionale de Nipissing-Sudbury Limited

Notes complémentaires

30 septembre 2017

18. Ristournes

Les ristournes sont réparties aux membres en fonction de leurs achats de produits et services.

19. Instruments financiers

Les opérations d'instruments financiers peuvent avoir pour conséquence de faire assumer par une entité ou de transférer à un tiers un ou plusieurs des risques financiers décrits ci-dessous. Les informations à fournir aideront les utilisateurs des états financiers à évaluer l'étendue des risques associés aux instruments financiers.

(a) Juste valeur

La juste valeur des actifs financiers à court terme et des passifs financiers à court terme est approximativement égale à la juste valeur comptable en raison de leur échéance à court terme. La juste valeur de la dette à long terme est approximativement égale à la valeur comptable parce qu'elle porte des taux d'intérêts comparables à ceux du marché. La juste valeur des placements et du capital-actions est approximativement égale à leur valeur comptable étant donné qu'ils ne se négocient pas sur un marché boursier et qu'ils ont un prix fixe.

(b) Risque de liquidité

La co-opérative a un risque de liquidité dans les comptes à payer et frais courus de 5 497 342 \$ (2016 - 4 921 389 \$). Le risque de liquidité est le risque que la co-opérative éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à des passifs financiers. La co-opérative réduit son exposition au risque de liquidité en s'assurant de documenter l'échéance des paiements autorisés; maintient une marge de crédit suffisante pour payer les crédettes et paye l'intérêt et le principal sur la dette à long terme lorsque ceux-ci deviennent exigibles. La direction est d'avis que la co-opérative n'est pas exposée à un risque de liquidité important découlant de ses instruments financiers.

(c) Risque de crédit

La co-opérative a un risque de crédit dans les comptes à recevoir de 5 794 697 \$ (2016 - 4 679 371 \$). Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un instrument financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait l'autre partie à subir une perte financière. La co-opérative réduit son exposition au risque de crédit en effectuant, de façon continue, des évaluations de crédit à l'égard de ses clients et en maintenant des provisions pour pertes potentielles sur créances. La co-opérative maintient des politiques de crédit et des limites strictes en tenant compte des contreparties. La direction est d'avis que la co-opérative n'est pas exposée à un risque de crédit important découlant de ses instruments financiers.

Co-opérative Régionale de Nipissing-Sudbury Limited

Notes complémentaires

30 septembre 2017

19. Instruments financiers (suite)

(d) Risque de marché

Le risque de marché est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison de variations des prix du marché. Le risque de marché inclut ces types de risque : le risque de taux d'intérêt, le risque de prix et le risque de change.

1. Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la co-opérative soit exposée au taux d'intérêt sur son endettement bancaire et sa dette à long terme qui sont fixes et variables selon les taux préférentiels de la banque. Cette exposition au risque pourrait avoir un effet sur ses bénéfices pour des périodes futures. La co-opérative réduit son exposition au risque de taux d'intérêt en faisant un suivi des taux d'intérêt préférentiels qui ont été relativement stables au courant de la période en cours. Le prêt hypothécaire à recevoir et les billets à payer qui ont des taux fixes n'affectent pas le risque de taux d'intérêt. La co-opérative n'utilise pas des instruments dérivés pour réduire son exposition au risque de taux d'intérêt. La direction est d'avis que la co-opérative n'est pas exposée à des risques importants liés au taux d'intérêt découlant de ses instruments financiers.

2. Risque de prix

Le risque de prix est le risque que les prix contractuels que la co-opérative facture soient influencés par ses concurrents et les prix contractuels que la co-opérative doit facturer afin d'être compétitive ne sont pas suffisants pour régler leurs dépenses. La co-opérative réduit son exposition au risque de prix en obtenant l'information sur les prix contractuels établis par ses concurrents dans la région afin de s'assurer que ses prix sont appropriés. De plus, la direction contrôle les dépenses et correspond les dépenses en capital à ses flux de rentrées. La direction est d'avis que la co-opérative n'est pas exposée à des risques importants liés aux autres variations des prix du marché découlant de ses instruments financiers.

3. Risque de change

Le risque de change est le risque de variations de la juste valeur ou des flux de trésorerie futurs d'un instrument financier attribuable à la fluctuation des devises étrangères. La co-opérative est exposée au risque de change qui se limite à son investissement dans le placement de Growmark Inc. La co-opérative n'utilise pas des instruments dérivés pour réduire son exposition au risque de change.

20. Chiffres comparatifs

La présentation de certains postes de l'exercice précédent a été modifiée en fonction de celle de l'exercice courant.